

## IMPORTANT AVANT DE COMMENCER LE CHEMIN :

Il s'agit d'un titre officiel, également appelé « titre de pèlerinage ». Le titre officiel est destiné à identifier le pèlerin, à permettre l'accès aux refuges offerts par l'hospitalité chrétienne sur le Chemin et à obtenir la Compostela

Il est édité et distribué au niveau national et international par la Cathédrale SAMI de Santiago, à travers les institutions propres de l'Église : évêchés, paroisses, confréries, etc. Ainsi que les institutions autorisées par celui-ci, telles que les fédérations d'associations et les associations d'amis du Chemin de Saint-Jacques, etc.

On entend par pèlerin toute personne qui effectue un pèlerinage à pied, à cheval, à voile ou à vélo (tout véhicule motorisé est exclu

A la fin du pèlerinage, la Cathédrale SAMI de Saint-Jacques remet au pèlerin la Compostelle ; un document historique, rédigé en latin, qui certifie l'achèvement du pèlerinage au Tombeau de l'Apôtre Saint Jacques à signification chrétienne ("devotionis affectu, voti vel pietatis causa") par l'une des routes officielles reconnues par celui-ci.

### CONDITIONS POUR RECEVOIR LA COMPOSTELA :

-Pèlerinage à pied ou à cheval : après avoir parcouru **100 km.**

-Pèlerinage à la voile : avoir parcouru **90 milles nautiques** et parcourir à pied le reste du Chemin depuis le port de débarquement.

-Pèlerinage à vélo : avoir parcouru **200 km (hors vélo électrique).**

-Pèlerinage en fauteuil roulant : s'agissant d'un cas exceptionnel, contactez le Centre International d'Accueil des Pèlerins.

## AUTRES RÈGLES D'APPLICATION À PRENDRE EN COMPTE :

-La Compostela est remise au pèlerin en personne. Elle n'est pas émise pour le compte de tiers et ne peut pas non plus être traitée par communication téléphonique ou télématique.

- L'accréditation est un document personnel, il est donc nécessaire d'adopter les données demandées.

### **-Au moins deux cachets par jour et la date doivent apparaître**

**sur le titre.** L'accréditation peut être tamponnée dans n'importe quelle église, refuge, établissement, etc. le long du Chemin.

-Une fois arrivé au Centre International d'Accueil des Pèlerins (Rúa Carretas 33, Saint-Jacques-de-Compostelle) pour obtenir la Compostela, le pèlerin doit s'inscrire.

1) Pèlerins individuels : Un code QR apparaît au dos de l'accréditation qu'ils doivent scanner, dans l'application ils doivent remplir une série d'informations. A la fin du processus, ils reçoivent un code alphanumérique par courriel ou SMS. Ce code est la seule chose dont vous avez besoin, c'est pourquoi il est important de l'inscrire sur le badge, dans l'espace prévu à cet effet (couverture arrière du badge).

2) Pèlerins en groupe : En accédant à notre site Internet : [trabajodelperegrino.com](http://trabajodelperegrino.com), dans la section Inscription « Groupes », vous pouvez inscrire tous les membres du groupe. A la fin du processus, vous recevrez par courriel ou SMS un code alphanumérique que vous devrez conserver.

Une fois inscrits, les pèlerins individuels obtiennent un numéro pour récupérer la Compostela et dans le cas de groupes, il leur suffit de se présenter au service des groupes avec le code reçu.

-L'identifiant n'a pas de date d'expiration. Cela signifie que si le pèlerin ne peut pas récupérer la Compostela à notre bureau le jour de son arrivée, il peut l'obtenir plus tard, toujours en personne et personnellement.

-L'accréditation ne génère pas de droits pour le pèlerin.

-Le porteur de ce Credentiale accepte ces conditions.